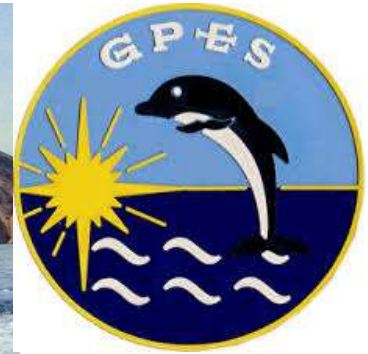




# SORTIE 1ères BULLES 2025 LA CIOTAT

Du vendredi 23 mai soir au lundi 26 mai après déjeuner



- Le Transport\* :** A votre charge - pour ceux qui arrivent en train, navette possible entre la gare de La Ciotat et l'hôtel
- Plongées :** 5 plongées avec le club du GPES
- Hébergement :** En pension complète (du 23/05/2025 sans le dîner au 26/05/2025 après le déjeuner) à l'hôtel La Croix de Malte (chambres de 2 à 6 personnes)
- Tarifs :** 368 €
- Nombre de places :** Maximum 20 personnes.

**Le prix comprend**

- L'hébergement en pension complète (du petit déjeuner du samedi au déjeuner du lundi)
- 5 plongées
- La fourniture des blocs et plombs

**Le prix ne comprend pas**

- Le supplément Nitrox (8€ le 12L en 32%, 10€ le 15L en 32%)
- La location de matériel :
  - 5€/plongée à l'unité
  - 13€/plongée pour le pack complet
- Les assurances complémentaires Sports & Loisirs et Protection Sanitaire » (annulation toutes causes justifiées-bagages-interruption de voyage-retour impossible/couverture COVID)
- Les dépenses d'ordre personnel et pourboires éventuels

**Renseignements et Inscriptions :** [sortiesccesmf@yahoo.fr](mailto:sortiesccesmf@yahoo.fr)



# SORTIE 1ères BULLES 2025 LA CIOTAT

Du vendredi 23 mai soir au lundi 26 mai après déjeuner

## Attention,

- La sortie n'est ouverte aux mineurs que s'ils sont accompagnés d'un parent membre du club
- Nous ne pourrons pas rembourser les personnes inscrites qui annuleraient cette sortie. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre l'assurance du Cabinet Lafont pour l'annulation de ce séjour (voir le « Tableau des garanties licenciés – Lafont Assurances » sur le lien suivant : <https://ffesm.fr/gerer/assurance>)
- La participation à une sortie organisée par le club est subordonnée à la qualité de membre du CCESMF à la date du départ prévue de la sortie.
- Les plongeurs devront apporter les papiers nécessaires à la pratique de l'activité (certificat médical, licence, carte de niveau, carnet de plongées ...)
- Les informations et versements demandés dans le document d'inscription devront obligatoirement être fournis dans les délais prévus.
- Le non-respect d'une de ces deux clauses précédentes pourra entraîner la nullité de l'inscription.
- Le bureau du CCESMF se réserve le droit d'inscrire des participants extérieurs à la section, suivant les possibilités et besoins, dans ce cas une adhésion Extérieur sera demandée.
- \*Tout contre temps n'engage pas la responsabilité du CCESMF.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Noms / Prénoms	Niveau plongée actuel	Nb plongées	Date dernière plongée	Détendeur	Stab Taille	Combinaison Taille	Plongées Nitrox Oui / Non

### RAPPEL :

- Le supplément Nitrox (8€ le 12L en 32%, 10€ le 15L en 32%)
- La location de matériel :
  - 5€/plongée à l'unité
  - 13€/plongée pour le pack complet

@ mail :

N° Téléphones :

J'accepte les conditions de cette inscription.

Signature du(des) participant(s) :



# SORTIE 1ères BULLES 2025 LA CIOTAT

Du vendredi 23 mai soir au lundi 26 mai après déjeuner

## Pour le règlement :

- Option 1 : Total immédiat par virement au CCESMF (RIB ci-dessous)
- Option 2 : Acompte immédiat de 40 % par virement (RIB ci-dessous) et solde de 60 % par virement avant le début du stage.

Merci de nous faire parvenir une copie des ordres de virements à [sortiesccesmf@yahoo.fr](mailto:sortiesccesmf@yahoo.fr) et [tresorerie@ccesmf.fr](mailto:tresorerie@ccesmf.fr) en précisant le nom de la sortie.

Coordonnées bancaire du CCESMF pour paiements par virement :

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	06072	00023248842	34	EUR	CCM ARTDONYS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8060	7200	0232	4884	234
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM ARTDONYS				ASS CCESMF		
CLAMART				CHEZ M OLIVIER GRENIER		
10 AVENUE JEAN JAURES				10 PARC DE DIANE		
92140 CLAMART				78350 JOUY EN JOSAS		
☎01 45 36 19 66						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		